



Parcoursup : Le Contrat d'aménagement d'études au titre du Statut d'Etudiant Artiste de Haut-Niveau

Publié le 7 février 2019



Vous êtes futur Bachelier et élève de 3^{ème} cycle du Conservatoire ?

Lors de votre inscription sur **Parcoursup** jusqu'au 14 mars inclus, pensez au "**Contrat d'aménagement d'études au titre du Statut d'Etudiant Artiste de Haut-Niveau**" ([détail ici](#)).

Informations

Service culture de l'université de Cergyponoise

01 34 25 63 79 - culture@ml.u-cergy.fr

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53